

# Embaumeur(euse) thanatopracteur(trice)

## le métier

「 La vie que j'ai choisie 」

Daniel, thanatopracteur

*“J’ai découvert ce métier quand je travaillais comme ambulancier. Je faisais alors beaucoup de transports de corps avant mise en bière. J’ai rencontré des gens qui pratiquaient ce métier. J’en ai parlé avec eux et je me suis dit : pourquoi pas moi ? Le plus intéressant, c’est la transformation : parvenir à faire un soin sur une personne qui a subi un accident par exemple et réussir à lui donner l’image d’une personne reposée, c’est une grande satisfaction. On contribue ainsi à aider les proches dans un moment difficile.”*

### Activités

L'embaumeur, ou thanatopracteur, pratique des soins de conservation et de présentation sur les corps de personnes décédées afin de rendre au défunt une expression naturelle. Son travail est essentiel pour permettre aux proches d'avoir une dernière vision dédramatisée du défunt. Les soins d'hygiène consistent dans l'injection intra-artérielle de produits conservateurs et antiseptiques. Ceux-ci permettent d'assurer une bonne aseptie du corps et de retarder sa dégradation biochimique. Ils permettent l'exposition du corps, puis son transfert avec le maximum de sécurité.

### Où et comment ?

Les thanatopracteurs sont souvent rattachés aux entreprises de pompes funèbres pour lesquels ils travaillent. Ils peuvent pratiquer les soins dans les hôpitaux, les funérariums ou au domicile du défunt. Les soins de présentation consistent dans la toilette et l'habillage du défunt.

### Profil

Pour exercer le métier de thanatopracteur, il faut avoir une grande maîtrise de ses émotions et savoir faire preuve de beaucoup de tact et de discrétion, mais aussi être soigneux et appliqué pour ce type de soin qui demande une certaine rigueur.

### Débouchés et évolution

On fait de plus en plus appel aux thanatopracteurs. Le métier a donc de l'avenir. Pour autant, l'examen est très sélectif et les professionnels encore assez peu nombreux. Après quelques années d'expérience, il est possible de créer ou reprendre une entreprise de pompes funèbres.

On estime aujourd'hui à 35 % la proportion de personnes décédées qui bénéficient de cette pratique.

© ONISEP/Sources : UPA, APCM

### quelles formations ?

- ▶▶ **Diplôme national** de thanatopracteur

### pourensavoirplus

- ▶▶ **Union des professionnels du funéraire**  
Téléphone : **01 46 60 21 21**  
[www.upf.fr](http://www.upf.fr)
- ▶▶ **Ecole française de soins et des sciences mortuaires**  
[www.levoeu.fr](http://www.levoeu.fr)
- ▶▶ **Chambre de métiers et de l'Artisanant**  
Téléphone : **0 825 36 36 36**  
(0,15 € TTC la minute)
- ▶▶ **Onisep**  
[www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)